

2025

PRESTATION DE SERVICE JEUNES

**Trame
de bilan**
annuel et à
mi-parcours



Nom de la structure :

Année de bilan :

Période couverte de l'agrément : du _____ au _____

Identification de la structure

Numéro d'identifiant :

A personnaliser par la Caf : Numéro de gestionnaire et / ou Numéro Sias

Adresse :

 :

Nom du gestionnaire :

Nature juridique :

Adresse :

 :

Mail :

Nom et prénom du signataire de la convention « Ps jeunes » :

(Maire pour une structure municipale, Président pour une structure associative ou intercommunale)

Contacts :

Personne référente pour les échanges avec la Caf liés au projet :

Nom et Prénom :

Fonction :

 :

Mail :

Animateur(s) qualifié(s) concerné(s) par la Ps jeunes : Pour chacun des animateurs :

Nom et Prénom :

Fonction :

 :

Mail :

Responsable hiérarchique du/des animateur(s) concerné(s) par la Ps jeunes :

Nom et Prénom :

Fonction :

 :

Mail :



Sommaire

Identification de la structure	2
Introduction	4
Préambule. Éléments de contexte : caractéristiques de la typologie des jeunes accueillis	6
Données chiffrées sur le public.....	6
Questions d'analyse	6
Bilan et perspectives à mi-parcours (pour les structures qui bénéficient d'un agrément PS Jeunes depuis deux, trois ans)	8
Partie 1 Bilan de l'objectif national 1. « Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative »	9
1.1 Données quantitatives	9
1.2 Questions d'analyse	9
1.3 Perspectives pour l'année à venir.....	10
1.4 Bilan à mi-parcours (2 ^{ème} /3 ^{ème} année d'agrément).....	10
Partie 2. Bilan de l'objectif national 2. « Développer un partenariat local autour de la jeunesse et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat »	12
2.1 Données quantitatives	12
2.2 Questions d'analyse	13
2.3 Perspectives pour l'année à venir.....	13
2.4 Bilan à mi-parcours (2 ^{ème} /3 ^{ème} année d'agrément).....	14
Partie 3. Bilan de l'objectif national 3. « Agir sur le cadre de travail des professionnels jeunesse »	15
3.1 Données quantitatives	15
3.2 Questions d'analyse	17
3.3 Perspectives pour l'année à venir.....	17
3.4 Bilan à mi-parcours (2 ^{ème} /3 ^{ème} année d'agrément).....	17
Partie 4. Bilan de l'objectif national 4 « Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures grâce à des actions itinérantes et 'hors les murs' »	19
4.1 Données quantitatives	19
4.2 Questions d'analyse	19
4.3 Perspectives pour l'année à venir.....	20
4.4 Bilan à mi-parcours (2 ^{ème} /3 ^{ème} année d'agrément).....	20
Pour synthétiser les perspectives d'amélioration	22
Pour conclure... quelle plus-value de la PS jeunes à ce stade ?	22



Introduction

Dans le cadre de l'agrément de la PS jeunes, vous devez rendre tous les ans un **bilan et remplir les données AFAS**, et à la fin de la période d'agrément une **évaluation**. Lors de la dernière année de l'agrément, vous renseignez les données AFAS mais vous rendez uniquement une évaluation.

Nous mettons à votre disposition **deux trames pour chacun de ces exercices**, conçues comme une **base de travail**, un **outil support à l'échange Caf-partenaires**. Le bilan et l'évaluation sont deux exercices distincts mais l'évaluation s'appuie sur les bilans. C'est pourquoi les deux trames sont pensées dans le même esprit.

→ Lors de la dernière année d'agrément, vous continuez à renseigner vos données dans AFAS mais vous rendez seulement une évaluation (pas de bilan annuel).

Conseil : Nous vous invitons à prendre connaissance de la trame d'évaluation pour vous préparer aux éléments qui vous seront demandés. Plus une évaluation est préparée tôt, moins elle vous paraîtra chronophage et plus elle vous sera utile.

Vous trouverez également un **support méthodologique** pour vous aider, qui comporte une définition de l'évaluation et du bilan ainsi que des exemples concrets.

Comment utiliser cette trame

Structure de la trame

La trame dédiée au bilan est pensée pour vous permettre d'avoir une **visibilité sur l'année écoulée** mais aussi d'observer **les évolutions d'année en année**. La dernière année de l'agrément est consacrée à l'évaluation : vous pouvez ainsi vous appuyer sur chacun des bilans réalisés précédemment.

Après un **préambule** centré sur **les caractéristiques du public accueilli**, la trame est structurée autour de **quatre grandes parties** correspondant aux **quatre objectifs fixés nationalement à la Ps jeunes**.

Rappel des objectifs nationaux fixés à la Ps jeunes

1. Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative
2. Développer un partenariat local autour de la jeunesse et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat
3. Agir sur le cadre de travail des professionnels jeunesse
4. Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures grâce à des actions itinérantes et « hors les murs »

Organisation de chaque partie

Chaque partie est structurée en quatre sous-parties :

1. **Des données quantitatives à l'aide de tableaux** : ces tableaux couvrent 5 années (N-5 à N-1) pour suivre l'évolution de votre projet sur toute la durée de l'agrément (4 ou 5 ans selon votre situation). À quelques exceptions près, ces tableaux portent sur les **mêmes données quantitatives que celles que vous renseignez dans AFAS**. La trame offre ainsi l'opportunité **d'apporter du sens et des explications aux données quantitatives**.



Complétez chaque année les colonnes correspondantes. Pour rappel, la dernière année de l'agrément est consacrée à l'évaluation globale, qui s'appuie sur cette vision d'ensemble, mais vous devez renseigner AFAS

2. **Questions d'analyse** : mise en regard qualitative des données et approfondissement.
3. **Perspectives** : planification des améliorations. Le bilan permet de se projeter dans l'avenir... Vous avez en effet identifié tout au long de l'année plusieurs éléments positifs, d'autres plus nuancés. Cela vous permet désormais d'envisager des changements pour la suite.

Pour vous aider, vous pouvez utiliser le tableau GAAM signalé dans la trame par

→ Utilisez le tableau GAAM pour planifier la suite

TABLEAU GAAM			
A GARDER	A AMELIORER	A ARRETER	A COMMENCER
Ce qu'on continue car cela fonctionne	Ce qui pourrait mieux fonctionner, ce qui doit être renforcé	Ce qui n'a pas fonctionné, qui n'a plus de sens ou qui n'est plus utile	Les nouvelles idées que l'on veut tester

4. **Bilan et perspectives à mi-parcours** : pour les structures qui bénéficient d'un agrément PS Jeunes depuis deux ou trois ans, le bilan à mi-parcours est l'occasion de **mettre en avant vos réussites**, de faire un **premier bilan de l'atteinte des objectifs** et de vous **projeter sur la suite de la période**

Navigation dans le document selon votre année d'agrément

- 1ère année d'agrément : remplissez les parties X.1, X.2, X.3

- A mi-parcours : remplissez les parties X.1, X.2, X.4

=> L'année de mi-parcours = 2ème année pour un agrément de 4 ans, 3ème année pour un agrément de 5 ans

Dans l'ensemble de la trame, vous trouverez :

- Des **questions obligatoires** (signalées par une puce noire •) et des questions-guide dans des encadrés pour vous aider à y répondre.
- Des points d'attention et conseils pratiques signalés par :
- Le renvoi au support méthodologique indiqué de la manière suivante :

→ *Exemples d'ajustements* (avec la précision des parties correspondantes dans le support) : pour vous aider à visualiser comment votre analyse peut servir à l'amélioration de votre activité

→ *Exemples d'indicateurs* (avec la précision des parties correspondantes dans le support) : pour vous aider à mesurer et apprécier l'atteinte de vos objectifs



Préambule. Eléments de contexte : caractéristiques de la typologie des jeunes accueillis

Données chiffrées sur le public

- Remplissez le tableau ci-dessous.

Jeunes accompagnés : jeunes ayant participé à au moins un projet de la structure sur l'année

	20 (N-1)	20 (N-2)	20 (N-3)	20 (N-4)	20 (N-5)
Nombre de jeunes de 12-17 ans					
- dont garçons					
- dont filles					
Nombre de jeunes de 18-25 ans					
- dont garçons					
- dont filles					
Nombre de jeunes résidant en QPV/FRR					
Nombre de garçons					
Nombre de filles					
Nombre de jeunes accompagnés sur l'année					

Questions d'analyse

- Que constatez-vous en termes de diversité des jeunes accueillis (âge, mixité entre les filles et les garçons, entre des publics de milieux sociaux différents, relative au handicap) ?

Questions-guide

- Ces caractéristiques correspondent-elles aux objectifs que vous vous fixiez ?
- Des difficultés vécues avec certains jeunes ou entre jeunes ou au contraire des groupes qui fonctionnent particulièrement bien peuvent-elles les expliquer ?



- Si la structure accueille des jeunes de 10-11 ans, montrez comment la passerelle avec les 11-12 ans est travaillée
- Concernant la tranche d'âge, en cas d'accueil de jeunes de plus de 18 ans : récapituler les moyens mis en œuvre pour faciliter les coopérations et les échanges entre les jeunes majeurs et les mineurs accueillis et mettre en avant ce que cela a apporté finalement
- Concernant le fonctionnement, indiquer les périodes (période scolaire, vacances), les jours et les horaires de fonctionnement des locaux
- Concernant les modalités d'inscription et de tarification, la structure propose-t-elle :
Pour chaque question, répondez par OUI ou NON. Si OUI, précisez les modalités mises en place. Si NON, indiquez brièvement pourquoi.
 - Des actions pour lesquelles aucune inscription préalable n'est demandée ?
 - Des actions pour lesquelles il n'est pas demandé de régularité dans la fréquentation par les jeunes ?
 - Des horaires d'ouverture élargis notamment en soirée, le weekend et pendant les vacances scolaires ?
 - Des temps d'accueil lors desquels les jeunes peuvent entrer et sortir librement ?
 - Des temps d'accueil gratuits ?
 - Une modulation en fonction des ressources lorsqu'une participation financière est demandée aux jeunes ?
- Quels sont les avantages et les limites rencontrés dans le cadre de ces aménagements au sein de la structure ?



Bilan et perspectives à mi-parcours (pour les structures qui bénéficient d'un agrément PS Jeunes depuis deux, trois ans)

- **Constatez-vous déjà des évolutions en matière de fonctionnement ?**
- **Précisez comment la création de la PS jeunes permet d'adapter les modalités de fonctionnement du secteur jeunesse**
- **Estimez-vous que ces modalités permettent de répondre aux besoins des jeunes (exemple : développement de la fréquentation, meilleure accessibilité, nouvelle typologie de public etc.) ?**



Partie 1 Bilan de l'objectif national 1. « Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative »

L'objectif national 1 porte sur la manière dont les **structures développent une offre (des actions, des projets) permettant aux jeunes de prendre des initiatives**, de réaliser et de s'impliquer dans des projets faits par eux, avec eux, plutôt que pour eux mais aussi de participer à la gouvernance, de mener des activités en autonomie (projets émanant d'une proposition faite par les jeunes, conçus et mis en œuvre par eux, avec l'appui d'un professionnel encadrant...).

💡 Ainsi, l'organisation d'un séjour de vacances avec les jeunes peut être considérée comme un projet organisé avec des jeunes, s'il part de l'envie des jeunes et est organisé par les jeunes eux-mêmes à travers la réalisation de diverses actions telles que l'élaboration du budget prévisionnel du séjour, la réservation du lieu de séjour, recherches d'actions d'autofinancement. L'animateur étant facilitateur, coup de pouce si les jeunes rencontrent des freins / difficultés.

1.1 Données quantitatives

- Remplissez le tableau ci-dessous. Reportez-vous à la définition des projets portés par des jeunes dans l'encadré ci-dessus.

	20 (N-1)	20 (N-2)	20 (N-3)	20 (N-4)	20 (N-5)
Nombre de projets jeunes portés par des jeunes accompagnés par la structure sur l'année					
Thématiques					
. Citoyenneté et vie locale					
. Humanitaire et solidarité internationale					
. Culture					
. Numérique					
. Sports (hors participation à des compétitions)					
. Départs en vacances en autonomie					
. Sciences et techniques					
. Loisirs					

1.2 Questions d'analyse

- Quelle analyse faites-vous du nombre de projets jeunes portés par les jeunes ?

Questions-guide

- Si vous rencontrez des difficultés pour monter des projets avec les jeunes, à quoi cela tient-il à votre avis (nature des projets, durée) ?
- A l'inverse, quels sont les facteurs de réussite à votre avis ?

💡 Certains projets ou accompagnements demandent beaucoup **de temps et d'énergie**. Ceci peut entraîner alors une difficulté à impliquer les jeunes. N'hésitez pas à argumenter dans ce sens en donnant le plus d'explications possibles.



- **Comment associez-vous les parents ?** (*Information des parents sur les projets dans lesquels leurs enfants s'impliquent activement, invitation des parents à des temps de valorisation des projets, organisation de temps spécifiques à destination des parents ou de temps partagés parents-adolescents...*)¹
- **Quels ont été les projets les plus marquants cette année ?**

1.3 Perspectives pour l'année à venir

Pour les structures qui bénéficient d'un agrément PS Jeunes depuis deux, trois ans, allez directement à la partie 1.4

- **Que pouvez-vous améliorer l'année prochaine ?**
 → Exemples d'ajustements, support méthodologique rubrique 2.2
- **Que souhaitez-vous garder, améliorer ou arrêter l'année prochaine ?**
 → Utilisez le tableau GAAM

TABLEAU GAAM			
A GARDER	A AMELIORER	A ARRETER	A COMMENCER

1.4 Bilan à mi-parcours (2^{ème}/3^{ème} année d'agrément)

- **Réaliser un bilan à mi-parcours, c'est l'occasion de mettre en avant vos réussites... Présentez un projet dont vous êtes particulièrement fier ! N'oubliez pas de préciser ce que cela apporte concrètement à la structure et aux jeunes**
- **Constatez-vous déjà des effets positifs de la Ps jeunes sur l'engagement des jeunes ? Lesquels concrètement ? Donnez un ou deux exemples précis**
- **Finalement, deux ou trois ans après l'obtention de l'agrément, où en êtes-vous de l'atteinte de l'objectif national 1 ?**
 → Exemples d'indicateurs, support méthodologique rubrique 2.1

¹ Si le projet « Ps jeunes » est développé par un centre social qui bénéficie par ailleurs de la Ps « animation collective famille », décrire les complémentarités et articulations entre les actions développées dans le cadre du projet « Ps jeunes » et celles mises en place dans le cadre du projet familles.



- Quelles améliorations envisagez-vous pour le reste de la période ?

 → Exemples d'ajustements, support méthodologique rubrique 2.2

- Que souhaitez-vous garder, améliorer ou arrêter durant le reste de la période de l'agrément ?

 → Utilisez le tableau GAAM

TABLEAU GAAM			
A GARDER	A AMELIORER	A ARRETER	A COMMENCER



Partie 2. Bilan de l'objectif national 2. « Développer un partenariat local autour de la jeunesse et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat »

Cet objectif national vise à inscrire le projet jeunesse de la structure dans une dynamique partenariale pour développer une offre coordonnée avec les partenaires, complémentaire à la politique jeunesse locale.

Plusieurs **types de partenariats** sont concernés ici :

- **Les partenariats qui permettent de monter en ambition sur le projet**, comme un partenariat avec un théâtre pour permettre aux jeunes de collaborer à la construction de sa programmation, des journalistes pour animer des débats sur des sujets délicats (=> *partenariat de projet*)
- **Les partenaires qui permettent d'aller vers les jeunes sur le lieu de vie** comme des médiateurs sociaux, les éducateurs de prévention spécialisée pour aller vers les jeunes, des collèges, lycées, les bailleurs sociaux, les municipalités... (=> *partenariat d'animation de proximité*)
- **Les partenaires qui permettent d'orienter les jeunes vers des services spécialisés** selon leurs problématiques (difficultés psychologiques, recherche de formation...) (=> *partenariat d'orientation*)
- **Les partenaires qui apportent un soutien ponctuel à la structure**, comme une mairie qui prête un local ou du matériel, une association qui réalise une intervention sur une action précise (=> *partenariat ponctuel*)
- **Les partenaires qui contribuent au financement** du fonctionnement de la structure, des actions, des projets (=> *partenaire financeur*)

2.1 Données quantitatives

- Remplissez le tableau ci-dessous, en précisant le nom des partenariats et leur type. Reportez-vous à la typologie proposée dans l'encadré ci-dessus

	20 (N-1)	20 (N-2)	20 (N-3)	20 (N-4)	20 (N-5)
Nombre d'actions partenariales réalisées en lien avec le projet financé dans le cadre de la Ps Jeunes sur l'année					



2.2 Questions d'analyse

- Quelle analyse faites-vous du nombre de partenariats jeunes portés par les jeunes ?

Questions-guide

- Certains projets ou certaines des modalités de collaborations sont faciles à monter avec des partenaires, d'autres beaucoup moins ?
- Y a-t-il des évolutions spécifiques pour les partenaires ponctuels (autour d'un événement, d'un projet) ou permanents (comme un établissement scolaire) ?
- Les partenaires vous ont-ils aidés à proposer de nouvelles choses aux jeunes ?
- Des partenariats vous demandent-ils beaucoup de temps et d'énergie ?

💡 **Ne pas oublier de mettre en avant la qualité de la dynamique partenariale !** Quantifier les partenariats est important mais la dynamique partenariale ne se résume pas au nombre de partenaires. La **qualité des échanges et des collaborations compte** tout autant.

- Quels ont été le ou les partenariat(s) le ou les plus marquant(s) cette année ?
- Votre structure participe-t-elle à une ou des instance(s) locale de pilotage ou de coordination de politique jeunesse (CTG, PEDT, commission jeunesse...) ? Précisez lesquelles le cas échéant
- L'agrément PS Jeunes facilite-t-elle la création de nouveaux partenariats ? Si oui, qu'apportent ces nouveaux partenariats à la structure et aux jeunes ?
- Identifiez-vous de nouveaux besoins qui devront vous amener à vous tourner vers de nouveaux partenariats ?
- L'agrément Ps jeunes renforce-t-il les partenariats déjà existants ? Donnez un ou deux exemples

2.3 Perspectives pour l'année à venir

Pour les structures qui bénéficient d'un agrément Ps jeunes depuis deux ou trois ans, allez directement à la partie 2.4

- Que pouvez-vous améliorer l'année prochaine ?

🔄 → Exemples d'ajustements, support méthodologique rubrique 3.2



- Que souhaitez-vous garder, améliorer ou arrêter l'année prochaine ?

 → Utilisez le tableau GAAM

TABLEAU GAAM			
A GARDER	A AMELIORER	A ARRETER	A COMMENCER

2.4 Bilan à mi-parcours (2^{ème}/3^{ème} année d'agrément)

- Réaliser un bilan à mi-parcours, c'est l'occasion de mettre en avant vos réussites... Présentez un partenariat qui vous a particulièrement apporté.

 N'oubliez pas de préciser ce que cela apporte concrètement à la structure, aux jeunes ou encore au territoire.

- Constatez-vous déjà des effets positifs des partenariats créés grâce à la Ps jeunes sur votre structure et les jeunes ? Lesquels concrètement ? Donnez un ou deux exemples précis

- Finalement, un, deux ou trois ans après l'obtention de l'agrément, où en êtes-vous de l'atteinte de l'objectif national 2 ?

 → Exemples d'indicateurs, voir support méthodologique rubrique 3.1

- Quelles améliorations envisagez-vous durant le reste de la période ?

 → Exemples d'ajustements, support méthodologique rubrique 3.2

- Que souhaitez-vous garder, améliorer ou arrêter durant le reste de la période de l'agrément ?

 → Utilisez le tableau GAAM

TABLEAU GAAM			
A GARDER	A AMELIORER	A ARRETER	A COMMENCER



Partie 3. Bilan de l'objectif national 3. « Agir sur le cadre de travail des professionnels jeunesse »

Cet objectif rappelle que la Ps jeunes vise à améliorer le cadre de travail, en permettant aux structures de recourir à du personnel qualifié, à pérenniser les postes.
L'amélioration du cadre de travail vise à faire évoluer les pratiques d'animation vers une meilleure prise en compte de la parole des jeunes et un soutien à leur prise d'initiative.

3.1 Données quantitatives

- Remplissez les deux tableaux ci-dessous

Nom Prénom	Fonction	Période de travail en 20..	Nombre Etp dans le cadre du projet PS jeunes	Qualifications (diplômes acquis et formations en cours)	Formations (qualifiantes et non qualifiantes) suivies en 20..



	20.. (N-1)	20.. (N-2)	20.. (N-3)	20.. (N-4)	20.. (N-5)
Nombre total d'animateurs financés par la Ps jeunes dont :					
Qualifications					
- Nombre d'animateurs diplômés de l'animation ou du travail social de niveau 4					
- Nombre d'animateurs ayant un autre diplôme de niveau 4 (ancien niveau IV)					
- Nombre d'animateurs diplômés de l'animation ou du travail social de niveau 5 (ancien niveau III) ou supérieur					
- Nombre d'animateurs ayant un autre diplôme de niveau 5 ou supérieur					
Types de contrats					
- Nombre d'animateurs avec un CDI					
- Nombre d'animateurs avec un contrat autre qu'un CDI					
Ancienneté					
- Nombre d'animateurs avec une ancienneté de moins d'1 an					
- Nombre d'animateurs avec une ancienneté d'1 à 3 ans					
- Nombre d'animateurs avec une ancienneté de 4 à 5 ans					
- Nombre d'animateurs avec une ancienneté de plus de 5 ans					
Formations					
- Nombre d'animateurs jeunesse ayant bénéficié d'une formation en lien avec les missions du référentiel sur l'année					



3.2 Questions d'analyse

- **Quelle analyse faites-vous du nombre d'animateurs qualifiés, permanents et de ceux bénéficiant d'une formation en lien avec les missions du référentiel Ps jeunes ?**

Questions-guide

- Votre structure vit-elle des difficultés RH (arrêt maladie, conflits, difficulté à remplacer des départs... ?)
- La ou les formation(s) dispensée(s) à vos animateurs vous a-t-elle semblé pertinente(s) au regard des besoins et attentes ? Avez-vous identifié des points forts ou des axes d'amélioration à ce sujet ?

3.3 Perspectives pour l'année à venir

Pour les structures qui bénéficient d'un agrément PS Jeunes depuis deux, trois ans, allez directement à la partie 3.4

- **Que pouvez-vous améliorer l'année prochaine ?**
 → Exemples d'ajustements, support méthodologique rubrique 4.2
- **Que souhaitez-vous garder, améliorer ou arrêter l'année prochaine ?**
 → Utilisez le tableau GAAM

TABLEAU GAAM			
A GARDER	A AMELIORER	A ARRETER	A COMMENCER

3.4 Bilan à mi-parcours (2^{ème}/3^{ème} année d'agrément)

- **Finalement, deux ou trois ans après l'obtention de l'agrément, où en êtes-vous de l'atteinte de l'objectif national 3 ?**  → Exemples d'indicateurs, support méthodologique rubrique 4.1
- **Quelles améliorations envisagez-vous pour le reste de la période ?**
 → Exemples d'ajustements, support méthodologique rubrique 4.2



- Que souhaitez-vous garder, améliorer ou arrêter durant le reste de la période de l'agrément ?

 → Utilisez le tableau GAAM

TABLEAU GAAM			
A GARDER	A AMELIORER	A ARRETER	A COMMENCER



Partie 4. Bilan de l'objectif national 4 « Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures grâce à des actions itinérantes et 'hors les murs' »

L'objectif 4 vise à ce que les structures porteuses de la Ps jeunes touchent une population de jeunes qui, pour diverses raisons, ne fréquentent pas les structures traditionnelles. Les actions itinérantes - qualifiées également d'hors-les-murs - permettent d'aller à la rencontre de ces jeunes dans leur environnement quotidien, ce qui facilite l'accès aux services et aux activités proposés.

Cela contribue également à établir un lien de confiance avec eux. Ces actions itinérantes peuvent inclure des actions en pied d'immeubles, des interventions dans les établissements scolaires ou des associations ainsi qu'une présence éducative en ligne, notamment dans le cadre des « Promeneurs du Net ».

💡 Les sorties organisées pour les jeunes dans le cadre d'un programme d'activités (musée, cinéma, karting) ne sont pas considérées comme des animations hors-les-murs

4.1 Données quantitatives

- Remplissez le tableau ci-dessous. Reportez-vous à la définition des actions hors-les-murs dans l'encadré ci-dessus

	20.. (N-1)	20.. (N-2)	20.. (N-3)	20.. (N-4)	20.. (N-5)
Nombre d'activités hors-les-murs organisées par la structure sur l'année					
Nombre de nouveaux jeunes rencontrés dans ce cadre					

4.2 Questions d'analyse

- Quelle analyse faites-vous du nombre d'actions hors-les murs ?

Questions-guide

- Un sous-effectif d'animateurs ne vous permet pas ou plus de mettre en place des actions itinérantes ou au contraire, le recrutement d'un animateur a-t-il été particulièrement décisif ?
- Vous êtes-vous dotés de nouveaux moyens, outils (mini-bus, échanges de pratiques) pour encourager le hors-les-murs, pour aller à la rencontre des jeunes ?
- Vous avez développé de nouveaux partenariats avec des associations de proximité qui vous ont permis d'aller là où les jeunes se trouvent ?
- Les postures des animateurs ne sont pas encore suffisamment consolidées pour aller à la rencontre des jeunes sur des actions itinérantes ou hors les murs ?



- Quelles ont été les actions hors-les-murs les plus marquantes cette année ?
- Où déployez-vous des actions hors-les-murs ? Itinérantes ?
- Dans le cadre de la présence du promeneur du Net,
 - Précisez les modalités de fonctionnement et ce que cela apporte à la structure.
 - La présence en ligne permet-elle de créer des contacts avec des jeunes non connus de la structure et/ou de remobiliser des jeunes déjà connus ?
 - Les contacts se prolongent-ils par une présence physique des jeunes sur des actions/projets ? Par des orientations sur des partenaires (exemple : mission locale, PAEJ, etc...) ?

4.3 Perspectives pour l'année à venir

Pour les structures qui bénéficient d'un agrément PS Jeunes depuis deux, trois ans, allez directement à la partie 4.4

- Que pouvez-vous améliorer l'année prochaine ?

 → Exemples d'ajustements, support méthodologique rubrique 5.2

- Que souhaitez-vous garder, améliorer ou arrêter l'année prochaine ?

 → Utilisez le tableau GAAM

TABLEAU GAAM			
A GARDER	A AMELIORER	A ARRETER	A COMMENCER

4.4 Bilan à mi-parcours (2^{ème}/3^{ème} année d'agrément)

- Réaliser un bilan à mi-parcours, c'est l'occasion de mettre en avant vos réussites... Présentez un projet dont vous êtes particulièrement fier ! N'oubliez pas de préciser ce que cela apporte concrètement à la structure et aux jeunes



- **Constatez-vous déjà que des jeunes contactés dans le cadre d'actions hors-les-murs fréquentent plus ou moins régulièrement par la suite la structure ? Expliquez**
- **Finalement, un, deux ou trois ans après l'obtention de l'agrément, où en êtes-vous de l'atteinte de l'objectif national 4 ?**
 → Exemples d'indicateurs, support méthodologique rubrique 5.1
- **Quelles améliorations envisagez-vous pour le reste de la période ?**
 → Exemples d'ajustements, support méthodologique rubrique 5.2
- **Que souhaitez-vous garder, améliorer ou arrêter durant le reste de la période de l'agrément ?**
 → Utilisez le tableau GAAM

TABLEAU GAAM			
A GARDER	A AMELIORER	A ARRETER	A COMMENCER



Pour synthétiser les perspectives d'amélioration

Vous pouvez vous appuyer sur les perspectives que vous aurez identifiées pour chaque objectif.

Ne pas tout réinscrire, seulement les éléments les plus importants



Vous pouvez créer un tableau qui vous permette de visualiser ces perspectives sur l'ensemble de vos objectifs

	A GARDER	A AMELIORER	A ARRETER	A COMMENCER
Bilan de l'objectif national 1				
Bilan de l'objectif national 2				
Bilan de l'objectif national 3				
Bilan de l'objectif national 4				

Pour conclure... quelle plus-value de la PS jeunes à ce stade ?

- Qu'est-ce que vous n'auriez pas pu faire sans la PS jeunes ? (Format libre)
- Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans le cadre de la PS jeunes ?
- Commentaires libres